



BTS Gestion de la P.M.E.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

UFA BAUDIMONT - ARRAS



• PUBLIC

Être âgé.e de moins de 29 ans (sauf, si le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.)

• PRÉREQUIS

Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel du tertiaire, niveau 4

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Selon les modalités définies par PARCOURSUP'.

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue, le.la jeune sera capable de

- Seconder le chef d'entreprise ou le personnel d'encadrement d'une PME PMI (5 à 50 salariés)
- Remplir des fonctions administratives (déclarations auprès des administrations, gestion du personnel, du matériel bureautique et informatique, organisation et planifications des activités), comptables (suivi des opérations courantes avec les fournisseurs ou les clients), commerciales (relation avec les clients et les fournisseurs, gestion des approvisionnements et des livraisons) mais aussi d'aide à la décision
- Disposer d'un degré d'autonomie et de responsabilité plus ou moins élargi selon la taille de la structure qui l'emploie et doit faire preuve d'une forte dimension relationnelle

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titulaire du BTS Gestion de la PME intègre le plus souvent au terme de sa formation une PME – PMI. Il peut aussi travailler dans des sociétés plus importantes structurées en centres de profit ou de responsabilité, dans des organismes publics ou des associations.

Le titulaire du BTS gestion de la PME s'insère directement dans la vie active.

Avec un bon dossier, ceux qui souhaitent poursuivre leurs études s'orientent vers une licence pro ou générale (activités juridiques, gestion des ressources humaines, MGO, CVM...)



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports Théoriques et pratiques – Enseignement général et Professionnel – Mise en situation professionnelle
Alternance centre et entreprise

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves d'examen ponctuelles et CCF, Epreuves orales, écrites et de mise en situation professionnelle. Le référentiel de certification du BTS est organisé en unités constituées d'un ensemble, cohérent au regard de la finalité du diplôme, de capacités, savoir-faire, compétences et savoirs. Une unité correspond à un bloc de compétences mentionné au 1° du II de l'article L. 6323-6 du code du travail.

Quelle que soit la forme d'examen choisie, globale ou progressive, les candidats préparant le brevet de technicien supérieur dans le cadre de la formation professionnelle continue ou dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience reçoivent, pour les unités du diplôme préparé qui ont fait l'objet, au titre de la session en cours ou dans les cinq années précédentes, d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, y compris si elles ont été obtenues par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage, une attestation délivrée par le recteur reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 28

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures en centre (pour un parcours normal) échelonnées sur 24 mois (possibilité d'adaptation de parcours selon la situation)

• PROGRAMME

Culture générale et expression française
Langue vivante étrangère
Culture économique, juridique et managériale
Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs de la PME
Participer à la gestion des risques de la PME
Gérer le personnel et contribuer à la GRH
Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME
Culture économique, juridique et managériale appliquée
Communication
Atelier de professionnalisation

• TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande
Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 7380 €00. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ENTREPRISES

Structure où la gestion administrative requiert une forte polyvalence. Il s'agit donc principalement des PME de 5 à 50 salariés couvrant tous les secteurs d'activités.

D'autres organisations, telles que des entreprises de plus de 50 salariés structurées en centre de responsabilité ou de profit (agences, filiales de petite taille, succursales...) ou encore des organismes publics ou des associations, peuvent rechercher ce type de profil.

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Service handicap du CFA Jean Bosco :
handicap@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 1^{ère} session 2023

NC%

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels

20 %

Taux d'interruption en cours de formation

NC %

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois

NC %

Taux de poursuite d'études

• VALEUR AJOUTÉE:

Accompagnement, sécurisation des parcours, passerelle formation initiale et apprentissage
Projets pédagogiques
Réseaux d'entreprises



COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT
17 rue Saint Maurice – CS 40573
62008 ARRAS Cedex
03 21 16 18 00

EXPERT MISE EN
RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT
CFA DU SECTEUR :

Katia SAUS

SERVICE
DÉVELOPPEMENT
UFA BAUDIMONT

Ségolène MASSEUS